

## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

### Et Vote par correspondance

Par cet avis public, Annie Racine, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité :

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 1
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 2
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 3
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 4
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 5
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no. 6

**2. Toute déclaration de candidature** (sur le formulaire SM-29-FIN prévu à cet effet) à l'un des poste ci-haut, doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux **jours et aux heures suivants** :

**Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025**

JOURS :	HEURES :	
Lundi	De : 9h00 à 12h00	De : 13h00 à 15h30
Mardi au vendredi	De : 9h00 à 12h00	De : 13h00 à 16h00

**Attention** : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 en continue.

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste**, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

- Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour **des raisons de santé** et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection de **voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

**4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 20 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 10 octobre 2025.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le bureau de la présidente afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

**5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection** et désignée pour recevoir des déclarations de candidatures, le cas échéant : Annie Schnobb

**6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection**, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 99, route Principale Est, La Pêche (Québec) J0X 2W0  
Téléphone : 819 456-2161  
Site internet : [www.villelapeche.qc.ca](http://www.villelapeche.qc.ca)

Donné à La Pêche, ce 9e jour du mois de septembre 2025.

Annie Racine  
Présidente d'élection